

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE MVENGUE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SOUHT REGION

OCEAN DIVISION

MVENGUE COUNCIL

DEPARTEMENT INTERNEL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° *DS*/AONO/COM. MVENGUE/CIPMP/2024 DU *08/04*/2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT - HUIT (28) BOUTIQUES R+1 AU CENTRE
VILLE DE MVENGUE (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL 2024
IMPUTATION : 5827 100 02 641832 464221 821

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en
procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT - HUIT (28)**
BOUTIQUES R+1 AU CENTRE VILLE DE MVENGUE (PHASE 1), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des travaux

La présente consultation a pour objet **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE**
vingt - huit (28) BOUTIQUES R+1 AU CENTRE VILLE DE MVENGUE (PHASE 1),
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION
DU SUD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- ↓ Travaux préparatoires - études ;
- ↓ Terrassement;
- ↓ Fondation ;
- ↓ Maçonnerie - élévation;
- ↓ Charpente couverture ;
- ↓ Menuiserie bois et en alu;
- ↓ Electricité ;
- ↓ Peinture ;
- ↓ Plomberie sanitaire ;
- ↓ Revêtements sols ;
- ↓ VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel

d'offres est de Six (06) mois.

4. Allotissement : LOT UNIQUE

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **83 482 179 (QUATRE - VINGT - TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUATRE - VINGT - DEUX MILLE CENT SOIXANTE - DIX - NEUF)** de Francs CFA :

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINDDEVEL Exercice 2024**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 670 000 (Un Million Six Cent Soixante - Dix Mille) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE au secrétariat de la CIPM de MVENGUE.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de MVENGUE d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) francs CFA**.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MVENGUE, au plus tard le **07/05/2024 à 12 Heures** précises date limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°-----/AONO/COM. MVENGUE /CIPMP/2024 DU ~~08/04~~ 07/04/2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT - HUIT (28) BOUTIQUES R+1 AU CENTRE
VILLE DE MVENGUE (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera

déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le ~~07.10.2024~~ **07.10.2024 à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non régularisation d'une pièce administrative dans un délai de 48 h (hors mis la caution)
- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du **point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- **Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;**
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (**conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
- Liste des pièces à fournir dans l'offre :

Enveloppe A : offre administrative

- a. Tous les documents attestant que le soumissionnaire:
 - A souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur;
 - A acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit;
 - N'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite;
 - N'est pas frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par la législation en vigueur.
- ii. La caution de soumission établie conformément aux dispositions de l'article 17 du RGAO ;
 - i. La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO ;

Enveloppe B: Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Le RPAO précise la liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier les critères de qualification mentionnés à l'article 6.1 du RPAO.

b.2. Méthodologie

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment : une note méthodologique portant sur une analyse des travaux et précisant l'organisation et le programme que le soumissionnaire compte mettre en place ou en œuvre pour les réaliser (installations, planning, PAQ, sous-traitance, attestation de visite du site le cas échéant, etc.).

b.3. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir:

1. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières(CCAP);
2. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

b.4. Commentaires (facultatifs)

Un commentaire des choix techniques du projet et d'éventuelles propositions.

Enveloppe C: Offre financière

Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des travaux, à savoir:

1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée;
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli;
3. Le détail estimatif dûment rempli;
4. Le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires;

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sous réserve des dispositions de l'Article 17.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de Caution de Soumission.

13.2. Si, conformément aux dispositions du RPAO, les soumissionnaires présentent des offres du même Appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution

2. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué **la moins disant**.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MVENGUE. Tel. : 656 88 13 04 ; 694 29 98 15.

MVENGUE, 08 AVR 2024

le.....

Ampliations :

- PREFET/OCEAN ;
- DDMINMAP/O ;
- CIPMP/O
- DDMINEPAT/O
- ARMP/SUD (Pour diffusion) ;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE
(Maître d'Ouvrage)



Théodore Ambassa